

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 13 (1942)
Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Paraissant 6 à 8 fois par an

Président de l'A. D. I. J. : M. F. REUSSER, Montier Tél. 9 40 07	Secrétaire de l'A. D. I. J. et Administr. du Bulletin : M. R. STEINER, Delémont Tél. 2 45 83	Caissier de l'A. D. I. J. : M. H. FARRON, Delémont Tél. 2 16 57
---	--	--

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel** : fr. 4.—
le numéro : 75 ct. — **Publicité** : S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J. à Delémont.
Editeur : Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont.

SOMMAIRE :

L'avenir de l'industrie aéronautique suisse. — La loi fédérale sur le travail à domicile. — Extrait du rapport annuel de la section bernoise du C. T. P. — Communications officielles.

L'avenir de l'industrie aéronautique suisse

Résumé de la conférence de M. Farner, directeur, Granges, présentée le 30 mai 1942, aux membres de l'A. D. I. J., à Porrentruy.

Pour pouvoir émettre une opinion valable sur le développement futur de la production aéronautique de notre pays, il faudrait être en mesure de répondre aux trois questions suivantes :

1. Lequel des belligérants l'emportera, et quel sera le sort de la Suisse dans l'Europe de demain ?
2. Quelle sera l'évolution de la navigation aérienne après la guerre ?
3. Quelles sont les possibilités actuelles de l'industrie aéronautique de la Suisse ?

Personne à l'heure actuelle ne peut donner une réponse adéquate à la première question. Nous pouvons toutefois prédire sans nous avancer beaucoup, que l'après-guerre sera une époque de redressement et d'adaptation progressive qui obligera les peuples à fournir un effort maximum, et où les plus capables et les plus forts, comme à l'ordinaire, gagneront la partie. Plus que jamais la Suisse donne l'impression de vouloir rester fidèle à sa destinée. Elle survivra parce que ses fils sont animés de la ferme volonté de résoudre eux-mêmes les problèmes de l'heure dans la ligne de leurs traditions nationales.

Il est plus aisé de répondre à la deuxième question. Nous savons déjà qu'à une économie organisée en vue de la production massive du matériel de guerre, succédera une période transitoire vouée aux grandes reconstructions et durant laquelle le problème